

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	

Boudevilliers	Fondation de Landeyeux	Landeyeux 2	Fahrny & Partenaires SA, Martin-Epagnier	Création d'un chauffage distance	Zone agricole	17.11.2025
	Sanction définitive	121'769	2'929	2559494/1209265	Art. 24c LAT Bâtiment de valeur 5 au RACN	

Cernier	Service des Bâtiments	Aurore 4	RBA SA, Cernier	Création d'un parking temporaire sur le site d'Evologia	Plan spécial de la zone d'activité mixte (affectation de type activités économique)	17.11.2025
	Minime importance	121'432	1'959	2559647/1212136	Espace réservé aux eaux; Distance à un alignement	

Chézard-Saint-Martin	Commune de Val-de-Ruz	Champs-Robert 1	Atelier Oppliger, Cernier	Reconstruction d'un hangar	Zone d'affectations spéciales	17.11.2025
	Minime importance	121'708	3'111	2561107/1212642	Abattages d'arbres	

Coffrane	Elzingre Philippe	Abrévieux 18	Obrist Cheminée Sàrl	Canal de cheminée en façade	Zone résidentielle faible densité	03.11.2025
	Minime importance	121'782	1'469	2556320/1206973		

Dombresson	Commune de Val-de-Ruz, Bâtiments et énergie	Grand'Rue 5	Atelier Oppliger, Cernier	Collège de Dombresson - Remplacement et pose des stores extérieurs à lamelles métalliques	Zone d'utilité publique	03.11.2025
	Minime importance	121'771	2'771	2563386/1213448	Travaux sur immeuble mis sous protection; Recensé et évalué en note 2 - 1ère catégorie	

Engollon	Bonhôte Isabelle	Rue de l'Eglise 3	Soltermann Célia, Cortailod	Installation d'une pompe à chaleur	Zone mixte d'ancienne localité	03.11.2025
	Minime importance	121'563	277	2560686/1209825	Périmètre du plan de site, bâtiment de 1ère catégorie	

Fenin-Vilars-Saules	Turberg François	Dessous-la-Vy 4	A13 Architectes, Rochefort	Création de deux logements dans une grange avec changement d'affectation, pose d'une PAC et de panneaux photovoltaïques	Zone d'ancienne localité	24.11.2025
	Sanction définitive	121'797	230	2560768/1208367	Art. 14.02 al. 6 RAC (Transformations); Art. 14.02 al. 9 RAC (Prescriptions architecturales - Tabatières) Périmètre du plan de site, bâtiment de 2ème catégorie	

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	

Fontaines	Bui Ngoc Chau	Impasse de Bonneville 11	Santé de l'Habitat & Architecture, Cormondrèche	Construction d'une extension et d'une véranda	Zone d'habitation à faible densité	03.11.2025
	Sanction définitive	121'067	1'987	2559168/1210228		

Fontaines	Swiss Infra Services SA	Petit Mont d'Amin	La requérante	Transformation d'une installation de communication mobile	zone de crêtes et forêts	10.11.2025
	Minime importance	121'714	2'787	25571586/1214155	Art. 24 LAT; Distance à la forêt	

Fontaines	Commune de Val-de-Ruz - Service des Travaux publics	Sous Mordigne - Au Ruz Baron	Gruner SA, Renens	Sécurisation contre le ruissellement	Zone agricole	10.11.2025
	Minime importance	121'633	2'486	2558962/1210026	Art. 24 LAT; Alignement	

Fontaines	Jeanneret Yvan et Céline	Route des Loges 2	Atelier Eleven Sàrl, Valangin	Rénovation d'une maison et création d'une annexe	Zone de construction basse	17.11.2025
	Sanction définitive	121'530	2'859	2557300/1213128	Art. 16 LConstr. (Surfaces de jour des pièces habitables); Distance à l'axe d'une route; Distance à la forêt Bâtiment de 2ème catégorie	

Fontaines	Commune de Val-de-Ruz - Forêts	Entre deux Monts	SFFN, Arrondissement du Val-de-Ruz, Cernier	Création d'une piste forestière dans les divisions 03 et 02C de Fontaines pour relier deux pistes	Zone agricole	17.11.2025
	Minime importance	121'853	1'703	2557732/1212180	Terrain en nature de forêts; Zone de crêtes et forêts	

Fontaines	Dubois Jean-Philippe	Route des Loges	Atelier 2a, Chézard-Saint-Martin	Couvert à voitures	Zone de constructions basses	24.11.2025
	Minime importance	121'219	1'692	2557235/1213205	Distance à la forêt	

Les Geneveys-sur-Coffrane	Boillat Dimitri	Rue des Frênes 20	Läderach Sàrl, Le Landeron	Assainissement chauffage - Installation d'une pompe à chaleur air/eau	Zone d'habitation à faible densité	10.11.2025
	Minime importance	121'841	1'807	2555573/1207203	Plan de quartier Les Frênes	

Les Geneveys-sur-Coffrane	Guillet Richard	1er-Mars 31	Evard Architectes SA, La Chaux-de-Fonds	Changement d'affectation et ouvertures en façades	Zone d'habitation à forte densité	17.11.2025
	Sanction définitive	121'683	1'409	2555233/1207206	Construction au bénéfice de la situation acquise	

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	

Les Hauts-Geneveys	Hunkeler Silvan	Derrière Tête de Ran 14	Beer Holzhaus SA, Ostermundigen	Construction d'une maison de vacances	Zone de constructions basses	01.12.2025
	Sanction définitive	121'592	1'373	2556025/1211987	Périmètre de plan de quartier Derrière Tête de Ran	

Le Pâquier	Moratel David et Frédérique	La Balère 3	Easy-Sun Sàrl, Echallens	Remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur air-eau extérieure	Zone mixte d'ancienne localité	10.11.2025
	Minime importance	121'706	551	2565720/1216475	Travaux sur immeuble mis à l'inventaire - Recensé et évalué en note 6 - 2ème catégorie	

Savagnier	GJImmo SA	Rue de la Cheminée 3	SD Ingénierie Neuchâtel SA	Ecran de protection contre les crues	Zone résidentielle à faible densité 1	10.11.2025
	Sanction définitive	121'807	3'491	2563194/1211589	Distance à l'espace réservé aux eaux	

Savagnier	Besancet Marc	Rue des Corbes 14	Pierre-Laurent Denis, Rochefort	Agrandissement de la maison familiale et création de 2 couverts	Zone résidentielle à faible densité 2	17.11.2025
	Sanction définitive	121'738	2'839	2563386/1211237	Art. 13.05 alinéas 4 et 5 RAC (TOS et longueur)	

Savagnier	Botteron Hubert	La Rincieure 2	Abaechler Conception & Design Sàrl, Riaz	Mise en conformité du permis SATAC 107913, pour la construction d'un avant-toit avec aménagement d'un jacuzzi, construction d'une piscine, d'une nouveau garage, d'un cabanon et d'une palissade	Zone de dépôt et de démolition de vieilles voitures	24.11.2025
	Sanction définitive	121'166	3'128	2561862/1211391	Art. 24 LAT; Distance à l'axe d'une route; Distance à la forêt	

Horaire d'ouverture

lundi - vendredi 08h30 - 11h30
lundi - jeudi 14h00 - 17h00

Afin de faciliter la consultation des plans, nous pouvons, sur demande, vous transmettre ces derniers sous format PDF